

ARTICLE DE LA REVUE JURIDIQUE THÉMIS

On peut se procurer ce numéro de la Revue juridique Thémis à l'adresse suivante :

Les Éditions Thémis

Faculté de droit, Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3J7

Téléphone : (514)343-6627

Télécopieur : (514)343-6779

Courriel : themis@droit.umontreal.ca

© Éditions Thémis inc.

Toute reproduction ou distribution interdite
disponible à : www.themis.umontreal.ca

Présentation du Congrès Capitant

L'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française a été fondée en 1935 à Montebello par un groupe de juristes québécois, français et belge. Depuis cette création, la section québécoise a toujours joué un rôle actif dans l'association et a reçu le congrès international en 1939, 1952, 1958, 1973 et 1987. C'était donc pour une sixième reprise que les membres de l'Association se retrouvaient au Québec. Cette fois, l'occasion était tout particulièrement significative puisqu'elle coïncidait avec les célébrations du bi-centenaire du *Code civil* français et du 10^e anniversaire du *Code civil du Québec*, comme l'attestent d'ailleurs, certains autres textes publiés dans le présent numéro.

Le congrès s'est déroulé à Montréal et à Québec du 13 au 17 septembre 2004, et portait sur le thème, fort transversal, de l'indemnisation du préjudice. Comme le veut la tradition, ce thème général était divisé en quatre ateliers :

- 1^o Les peines privées ;
- 2^o Le préjudice environnemental ;
- 3^o Le préjudice corporel ;
- 4^o L'assurance et les nouveaux risques.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport qu'a présenté le rapporteur québécois pour chacun des trois premiers ateliers ainsi que le rapport général préparé par notre collègue Daniel Gardner sur le préjudice corporel.

Alliant des aspects plus théoriques sur le fondement même de l'indemnisation – réparer ou punir – à des questions plus pratiques, l'ensemble de ces textes illustre, une fois encore, la formidable complexité du droit de la réparation, ainsi que son indubitable actualité.

Jean-Louis BAUDOUIN

Juge à la Cour d'appel du Québec
Président de l'Association Henri Capitant
Section québécoise

Benoît MOORE

Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
Secrétaire de l'Association Henri Capitant
Section québécoise